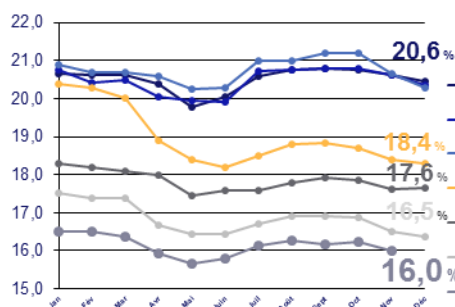


Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi baisse depuis cinq ans et demi à Bruxelles

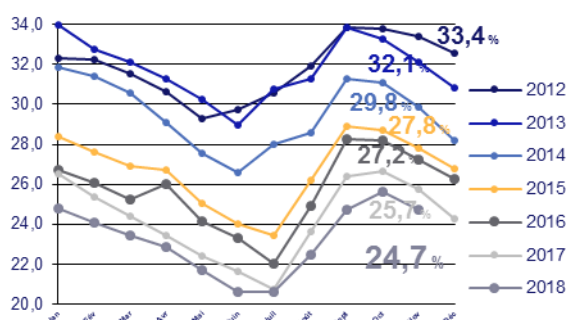
Bruxelles, 3 décembre 2018 – Le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 66 mois, atteint aujourd'hui un taux de 24,7%. Bruxelles compte désormais 9.482 jeunes chercheurs d'emploi, soit 699 de moins que l'an dernier (-6,9%). Comparé à novembre 2012, il y a 6.016 jeunes de moins, soit -38,8%. Il y a six ans, le nombre de jeunes chercheurs d'emploi s'élevait à 15.498.

Au total, Bruxelles compte 89.836 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 16%. Cette 49^e baisse successive du chômage correspond à une diminution de 2.149 personnes par rapport à 2017 (-2,3%). En comparaison avec 2013, il y a 20.836 chercheurs d'emploi de moins. En cinq ans, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 18,8%.

**Taux de chômage
Région de Bruxelles-Capitale**



**Taux de chômage des jeunes
Région de Bruxelles-Capitale**



Évolution annuelle

Chômage RBC	Chômage des jeunes
-2.149 personnes	-699 personnes

Évolution du taux de chômage

Fin novembre 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,0% (15,1% pour les hommes et 17,1% pour les femmes). En novembre 2017, le taux de chômage s'établissait à 16,5%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin novembre 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 89.836 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 2.149 personnes par rapport à l'année précédente (-2,3%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – novembre 2018

		Novembre 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		89.836	100,0%	-1.378	-1,5%	-2.149	-2,3%
Catégorie	DEDA ¹	60.356	67,2%	-1.030	-1,7%	-761	-1,2%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.081	5,7%	-269	-5,0%	-398	-7,3%
	Autres DEI	24.399	27,2%	-79	-0,3%	-990	-3,9%
Sexe	Hommes	46.235	51,5%	-616	-1,3%	-1.773	-3,7%
	Femmes	43.601	48,5%	-762	-1,7%	-376	-0,9%
Age	- 25 ans	9.482	10,6%	-340	-3,5%	-699	-6,9%
	25 - 49 ans	57.038	63,5%	-946	-1,6%	-1.828	-3,1%
	50 ans + ²	23.316	26,0%	-92	-0,4%	378	1,6%
Durée d'inoccupation	- 1 an	33.482	37,3%	-496	-1,5%	-862	-2,5%
	1 - 2 ans	12.832	14,3%	-335	-2,5%	-1.172	-8,4%
	2 ans +	43.522	48,4%	-547	-1,2%	-115	-0,3%
Niveau d'études	Faible ³	57.946	64,5%	-524	-0,9%	-2.129	-3,5%
	Moyen	18.836	21,0%	-481	-2,5%	-185	-1,0%
	Élevé	13.054	14,5%	-373	-2,8%	165	1,3%
Usagers du CPAS		12.469	13,9%	56	0,5%	n.d.	n.d.
Taux de chômage	Total	16,01		-0,25		-0,52	
	Hommes	15,11		-0,20		-0,85	
	Femmes	17,07		-0,30		-0,11	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 60.356 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.081 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 24.399 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 89.836 DEI inscrits en novembre 2018, 12.469 CE sont usagers du CPAS (soit 13,9% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.482 jeunes DEI, 1.984 sont usagers du CPAS, soit 20,9%.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

On constate une diminution de 1,2% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-398 unités, -7,3%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 3,9% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – novembre 2018

		Novembre 2018	Proportion	Diff. mensuelle en %		Diff. annuelle en %	
DEI < 25 ans		9.482	100,0%	-340	-3,5%	-699	-6,9%
Catégorie	DEDA	2.454	25,9%	-40	-1,6%	-183	-6,9%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.890	41,0%	-248	-6,0%	-382	-8,9%
	Autres DEI	3.138	33,1%	-52	-1,6%	-134	-4,1%
Sexe	Hommes	5.081	53,6%	-147	-2,8%	-416	-7,6%
	Femmes	4.401	46,4%	-193	-4,2%	-283	-6,0%
Durée d'inoccupation	- 1 an	6.730	71,0%	-288	-4,1%	-438	-6,1%
	1 - 2 ans	1.597	16,8%	-60	-3,6%	-205	-11,4%
	2 ans +	1.155	12,2%	8	0,7%	-56	-4,6%
Niveau d'études	Faible	4.855	51,2%	-58	-1,2%	-501	-9,4%
	Moyen	3.809	40,2%	-138	-3,5%	-148	-3,7%
	Élevé	818	8,6%	-144	-15,0%	-50	-5,8%
Usagers du CPAS		1.984	20,9%	14	0,7%	n.d.	n.d.

Source : Actiris

On compte 9.482 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 340 unités (-3,5%). Sur une base annuelle, on observe également une diminution du chômage des jeunes (-699 DEI, soit -6,9%) par rapport au mois de novembre 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 25,7% en novembre 2017 à 24,7% en novembre 2018, affichant donc une baisse de 1,0 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de novembre 2018, Actiris a reçu un total de 21.007 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres d'emploi reçues comprenant, outre les offres reçues directement par Actiris, les offres reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, mais également les offres reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 7.666.

Total des offres d'emploi reçues par Actiris en novembre 2018 :
21.007



REPRISE DE BASE DE DONNEES EXTERNES

Durant le mois de novembre 2018, Actiris a reçu directement 3.085 offres d'emploi. Ceci correspond à une diminution de 356 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.652 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 656 unités par rapport à l'année passée. Enfin, en novembre 2018, Actiris a traité 991 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 24,1% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'infos :

Anaïs Sorée
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

Jan Gatz
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation.

Pour plus d'informations : www.actiris.be